

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2023-2024



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°07 - publié le 20 septembre 2023



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

PROCÈS-VERBAL N°01

REUNION DU 11/04/2023

Présidence : M. Laurent JULIEN

Présents : Marie Noël FLANDIN, Jean Marie PION

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION

Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER N°01

Match n° 26071128, Bren FC 1 / Valence FC 2, Seniors D 3 poule B du 10/09/2023

Réserve d'avant match posée par le capitaine de Bren FC portant sur la qualification et/ou la participation du joueur MAGRI Yacine du club de Valence FC pour le motif suivant : le joueur MAGRI Yacine est en état de suspension au jour de la présente rencontre.

Considérant que la commission a pris connaissance de la confirmation de la réserve d'avant match par courrier électronique le 10/09/2023 pour la dire recevable.

Considérant que le joueur MAGRI Yacine a écopé 4 matchs fermes à compter du 24/04/2023

Considérant que depuis le 24/04/2023, l'équipe de Valence FC2 séniors D3 a joué aux dates ci-après : 30/04/2023, 14/05/2023, 21/05/2023 et 28/05/2023, il en résulte que le joueur MAGRI Yacine avait bien purgé 4 matchs de suspension lors de la rencontre de référence.

En conséquence, la commission dit que la réserve d'avant match est infondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte de Bren FC sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°02

Match n°26931978, A.C.E. FC 2 / E.A. Montvendre 1, coupe René Giraud du 17/09/2023

Réserve d'après match posée par le capitaine du club de A.C.E. portant sur l'ensemble des joueurs de E.A. Montvendre pour licences incomplètes et inactives.

Considérant que la commission a pris connaissance de la réclamation par courrier électronique le 17/09/2023 pour la dire recevable.



Considérant qu'après vérification du fichier licences, il apparait que les 6 joueurs ci-après n'avaient pas de licences validées, il s'agit de :

NGOU OSSOU CYCUMAR Lucas, ZIREK Mdlih, GENISIO Mickael, BRIFFARD Arthur, DESIR Théophile et NGOU OSSOU CYCUMAR Nicolas.

En conséquence la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Montvendre pour en reporter le gain à l'équipe de A.C.E et la qualifie pour le tour suivant de la coupe René Giraud.

Le compte de Montvendre sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°03

Match n° 26931958, US Rochemaure 2 / FC Aubenas 2, coupe René Giraud du 17/09/2023

Réclamation d'après match posée par le président du club de Rochemaure concernant la participation des joueurs KOROMA Abdulraman, IBID ABDELNABI Abakar, BONNAUD Khalil, MESSAYA Abdeljalil et ZOUBAIR Driss de FC Aubenas pour le motif suivant :

Ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé lors de la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club, ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la présente rencontre, l'équipe supérieure ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures.

Considérant que la commission a pris connaissance de la réclamation par courrier électronique le 17/09/2023 pour la dire recevable.

Après vérification de la feuille de match opposant **US Montélimar 2 à FC Aubenas 1 du 09/09/2023**, les joueurs KOROMA Abdulraman, IBID ABDELNABI Abakar, BONNAUD Khalil, MESSAYA Abdeljalil et ZOUBAIR Driss de FC Aubenas ont participé à cette rencontre.

En conséquence, la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de FC Aubenas pour en reporter le gain à l'équipe de US Rochemaure 2 et la qualifie pour le tour suivant de la coupe René Giraud

Le compte de FC Aubenas sera débité de 37 € pour frais de dossier.

Le président des Règlements
Laurent JULIEN

Le secrétaire
Jean Marie PION





COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°04

Réunion électronique du 18 / 09 / 2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT - 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

U7

Responsable : Martine MOMBARD - 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Date limite engagements : 16/09/2023.

Journée d'accueil du 23/09/2023 :

Les clubs participants, à raison de 1 ou 2 équipes max, seront **convoqués** par la Commission à partir des engagements effectués avant le 16/09/23. Il s'agira lors de cette journée de présenter et mettre en place un plateau modèle à reproduire tout au long de la saison.

U9

Responsable : Martine MOMBARD - 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée d'accueil du 30/09/2023 :

Les clubs participants, à raison de 1 ou 2 équipes max, seront **convoqués** par la Commission à partir des engagements effectués avant le 16/09/23. Il s'agira lors de cette journée de présenter et mettre en place un plateau modèle à reproduire tout au long de la saison.

U11

Responsable : Julien BARRE - 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

CALENDRIERS :

Les calendriers sont en ligne sur le site internet du District.

A ce jour 226 équipes sont engagées.





Afin de garantir une stabilité des organisations des plateaux U11 affichées en ce début de saison, les demandes de clubs intervenues au-delà de la date des engagements (09/09/2023), feront l'objet d'un traitement pour intégration au calendrier à compter des plateaux du 11/11/2023.

Dès maintenant la Commission des Jeunes enregistre les demandes d'engagements supplémentaires ou modifications souhaitées, et traitera d'une manière globale ces desideratas des clubs.

Prochains plateaux : Samedi 23/09/23

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET - 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence) :

La 1^{ère} phase D1 & D2 débutera **le samedi 23/09/2023** à 13H30.

Suite aux indices sportifs sur les 5 saisons précédentes, les 24 premières équipes ont été positionnées en D1, les suivantes en D2.

- ✓ La D1 est constituée de 3 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match sec pour la première phase. Les deux premiers de chaque poule (si éligibles) représenteront le District au Critérium LAURA Foot.

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2024 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

- ✓ La D2 est aussi constituée de 3 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match sec. Les deux premiers de chaque poule monteront en D1 après la trêve.

Vous retrouvez la planification des matchs sur le site du District dans les compétitions et sur votre Footclubs.

La FMI est mise en place pour la D1 et la D2, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès.

Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1^{ère} Division) :

La phase de brassage débutera **le samedi 23/09/2023** pour les deux niveaux.

Les poules de brassage sont diffusées sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : *U13 Promotion d'Excellence.pdf* et *U13 1^{ère} Division.pdf*

La 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 15H30 à ce jour.

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : *U13 Brassage Feuille de Match.pdf*

et à nous retourner avant le lundi midi par mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.





U15

Responsables : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87 & Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Utilisation FMI : Nous rappelons que l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée revêt un caractère obligatoire. Aussi nous invitons les clubs à vérifier que chacune des équipes en présence possède un utilisateur FMI associé dès le week end des 23 et 24 Septembre.

IMPORTANT MODIFICATION DATE/HORAIRE : Les clubs sollicités pour des demandes de changement de date ou horaires de rencontres doivent impérativement renseigner leur position (accord ou refus) au plus tard 13 jours avant la date initiale de la rencontre.

U15 Brassage :

Pour donner suite aux nouveaux engagements les clubs sont priés de prendre en compte les modifications suivantes :

Poule G : Passage d'une poule de 8 équipes à une poule de 9 équipes. Intégration de l'équipes de ACE FC 2. Début de la compétition le 24/09/2023. Journée supplémentaire le 05/11/2023.

Poule H : FC RHONE VALLEES 2 remplace l'exempt.

Poule J : Passage d'une poule de 8 équipes à une poule de 9 équipes. Intégration de l'équipes de O RUOMS 2. Début de la compétition le 24/09/2023. Journée supplémentaire le 05/11/2023.

Coupes :

Le 1^{er} Tour est programmé le dimanche 24 septembre 2023.

Le tirage des coupes U15 JP QUINTIN (D1 et D2), et Gilbert PESTRE (Brassage) est en ligne.

Coupe Gilbert PESTRE : Compte tenu du nombre d'équipes engagées un tour de cadrage sera programmé le 28/01/2024.

Compte tenu du nouveau calendrier de la poule U15 Brassage Poules A, G, H et J les équipes de ces poules et leurs adversaires en Coupe Gilbert PESTRE sont exemptés.

U17

Responsable : Claude BRESSON - 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Brassage :

Modification du calendrier : Compte tenu de l'intégration tardive d'équipes, certaines poules seront constituées de 10 équipes (pour 8 initialement prévu). En conséquence les poules concernées débiteront la compétition le samedi 16 septembre 2023 (voir calendrier en ligne).

Coupe VIVIER BOUDRIER :

1^{er} Tour : Samedi 23 septembre 2023. 22 Rencontres.

Sont exemptées du 1^{er} Tour de la Coupe VIVIER BOUDRIER les équipes U17-1 des clubs engagés en Coupe GAMBARDELLA. Ne sont pas concernés par ces exemptions les clubs ayant des équipes engagées au niveau régional en championnat (U18R).





La rencontre JS LIVRON 2 – GFHT 2 est recalée à 17H00 en raison de l'organisation de la journée d'accueil U9 sur le même site.

2é Tour : Samedi 21 octobre 2023.

U20

Responsable : Claude BRESSON - 06 70 03 20 57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Rappel réglementaire :

Les joueurs U17 participants aux compétitions U20 sont soumis à l'article 73.2 a des Règlements Généraux, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

Coupe Georges ETIENNE :

Au regard du calendrier chargé, la Coupe Georges ETIENNE initialement programmée ne se déroulera pas cette saison.





COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du 18 septembre 2023

I. COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL, Michel PEYROUZE.

II. CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Poule D1 : Forfait général de Chateauneuf s/ Isère

Concernant la D2, les calendriers sont en ligne. Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.

III. CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Les calendriers sont en ligne. Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.





V. CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

Les calendriers sont en ligne. Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.

VI. CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.
Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

Les calendriers sont en ligne. Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.

VII. CHAMPIONNAT U18 F A 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.
Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

Les calendriers sont en ligne. Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.





VIII. INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI.

Dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail a la commission féminine avant le lundi midi.

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer a la personne de permanence et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines : 1^{er} octobre, 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1^{er} juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.

Une information a été envoyée aux clubs sur le foot loisirs sur leur boite mail officielle.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°06

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 23 & 24/09/2023

- **SERGEANT Cyrille (07.70.15.24.71)**. Merci de contacter à partir du samedi matin uniquement, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

MEMBRES DU BUREAU DE LA C.D.A. - SAISON 2023-2024

NOM	FONCTION
BERGERON Alexis	Assistant Technique
BRET Vincent	Représentant au Comité Directeur + Gestion et Responsable des Observations
BRUNEL Nicolas	Président de la C.D.A. + Responsable du renouvellement des Dossiers Médicaux

DAUX Jessy	Représentant à la Commission d'Appel
KLEIN Frédéric	Représentant à la Commission de Discipline
LELONG Julien	Membre C.D.A.
MARLHIN Alexandre	Formateur + Désignateur SENIORS + A.A + U 17 + féminine
MLYNARCZYK Adrien	Coordinateur des Observations Jeunes
POMMIER Michel	Désignateur Futsal & Foot Diversifié + Responsable des Rapports des Arbitres
PROTOY Baptiste	Président de la Commission du Statut de l'arbitrage
RIPERT J-Baptiste	Secrétaire de la C.D.A.





SERGENT Cyrille	Désignateur U 15 + Responsable des Arbitres Stagiaires JEUNES + Tuteurs
VIALATE Bruno	Responsable des Arbitres Stagiaires ADULTES
VIALLET Roland	Conseillé Technique Départemental en Arbitrage

RATTRAPAGE TEST TAISA

Tous les arbitres qui n'ont pas effectués les 24 ou 30 accélérations ou qui ne sont pas venus aux Assemblées Générales, sont priés de venir au rattrapage le lundi 25/09/2023, à 18h30 au stade de PONT DE L'ISERE (26).

Tous les arbitres qui ne réussissent pas le test TAISA ne seront pas désignés.

Seul les arbitres avec leur dossier médical validé seront aptes à courir.

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	CATEGORIE ARBITRE
DOGAN	SEBASTIEN	District 2
BINAUD	LAURENT	District 3
RAHIBU	MEHDI	District 3
AARAB	MOUMENE	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BORNIER	INGRID	District 4
BOUKABOUS	NADIR	District 4
DEMIR	ISMAYIL	District 4
DUBUS	JASON	District 4
DUSSAUD	ROMAIN	District 4



GONCALVES	DANIEL	District 4
GRASSI	MATHIEU	District 4
HAMRI	HENNI	District 4
HARDI	OTHOMANE	District 4
HERMANN	MAGALIE	District 4
KEM	BENOIT	District 4
LOUIS	NORMAN	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
SEGUR	DIMITRI	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
VERRECCHIA	LAURENT	District 4
WADJIB	IMRANE	District 4
CHABBAT	MAURICE	District Assistant 2
LOMBARD	LOIC	District Assistant 2
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MONROT	MICHAEL	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 2
AGOSTINO	ANGELO	District J.A.D
BANCEL	DENIS	District J.A.D
BENLABIED	YONI	District J.A.D
BILLON	JULES	District J.A.D



CAUL	NATHAN	District J.A.D
CHABERT	MATHEO	District J.A.D
DE CILLIA	BRAYAN	District J.A.D
DUHAMEL	LAURENT	District J.A.D
ROSIENSKI	EVANN	District J.A.D
EYRAUT	RAPHAEL	District J.A.D
SAGE	ARTHUR	District J.A.D
YOUSOUF	ABOU	District J.A.D
YOUSOUF	OUMARE	District J.A.D

TEST VIDEO SUR LES LOIS DU JEU

A titre exceptionnel, la Commission Départementale de l'Arbitrage a planifié 2 dates pour les arbitres adultes et jeunes qui n'ont pas effectué le test vidéo lors des deux assemblées générales de début de saison.

- Jeudi 12 octobre 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football
- Vendredi 13 octobre 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

En cas d'absence et/ou excuse, la note de 0/10 sera attribuée aux arbitres concernés.
Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	CATEGORIE
RAHIBI	MEHDI	District 3
BORNIER	INGRID	District 4
BOUKABOUS	NADIR	District 4
DEMIR	ISMAYIL	District 4
DUBUS	JASON	District 4
GRASSI	MATHIEU	District 4
HAMRI	HENNI	District 4
KEM	BENOIT	District 4
LOUIS	NORMAN	District 4



NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
SEGUR	DIMITRI	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
AGOSTINO	ANGELO	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
EYRAUT	RAPHAEL	District JAD
YOUSOUF	OUMARE	District JAD
YOUSOUF	ABOU	District JAD

ANNULATION DE LA REUNION D'ECHANGES

La C.D.A. a pris la décision **d'annuler la réunion d'échanges entre les Arbitres de D1 et de D2 ainsi que tous les Assistants avec les Éducateurs, Coachs et Capitaines**, qui devait avoir lieu le samedi 30 septembre prochain au District.

FOOT ENTRPRISES

La CDA cherche à compléter l'effectif pour officier en Foot Entreprises. Ceux qui sont intéressés, en plus de ceux qui ont rempli la fiche individuelle, veuillez adresser votre candidature par courriel à l'adresse de la C.D.A. : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL AUX CLUBS

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à tous les clubs, que lorsque vous êtes concernés par une rencontre modifiée (changement de terrain, d'heure, de jour, arrêté municipal, etc...) vous devez **IMPERATIVEMENT** avvertir **par téléphone et en direct** l'arbitre concerné.

Les coordonnées des arbitres sont disponibles en appelant le District et ont été envoyées sur les adresses mail des clubs.

PORTAIL DES OFFICIELS (NOUVEAUTES)

La C.D.A vous informe que tant que votre licence n'est pas validée, vous ne pouvez accéder à vos indisponibilités sur votre espace personnel.

De plus, depuis cette saison, vous pourrez retrouver tous les documents nécessaires dans la rubrique "**DOCUMENTS**".

Merci d'en prendre note.





ASSEMBLEE GENERALE DES OBSERVATEURS & TUTEURS SAISON 2023/2024

Suite au grand nombres absences, La C.D.A. a décidé de reporter l'Assemblée Générale des Observateurs et Tuteurs le vendredi 13 Octobre 2023 à 19h00 au Siège de notre District.

TUTORATS POUR LA SAISON 2023/2024

Lors de l'Assemblée Générale, il a été proposé aux arbitres Adultes d'effectuer un ou plusieurs tutorats (Jeunes & Adultes), où il vous sera attribué un point (pour 1 tutorat) et deux points (si plusieurs) sur votre classement en fin de saison 2023/2024.

A ce jour, douze arbitres ont postulé.

FORMATIONS INITIALES CANDIDATS ARBITRES JEUNES & ADULTES

OCTOBRE 2023

CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 23 octobre 2023 au 26 octobre 2023 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 28 octobre 2023 (matinée) au Siège du District

JANVIER 2024

GUILHERAND-GRANGES (07)

Séances n°1 à 6 :

- Vendredi 05 janvier 2024 (journée)

- Samedi 06 janvier 2024 (journée)

- Samedi 13 janvier 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Vendredi 19 janvier 2024 (soirée)

FEVRIER 2024

CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 19 février 2024 au 22 février 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 24 février 2024 (matinée) au Siège du District

Pour tout renseignement prendre contact Roland VIALLET – C.T.D.A. soit au 04.75.81.36.43 ou au 06.16.60.01.54 soit par courriel : rviallet@drome-ardeche@fff.fr





INFORMATION - STATUT DE L'ARBITRAGE (ADRESSE E-MAIL)

Nous vous informons que désormais, il n'y a qu'une **seule adresse E-mail** pour toutes correspondances avec le Statut de l'Arbitrage : **statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr**

ABSENCES

Nous vous rappelons que pour toute absence, quelque se soit le motif, doit être justifiée par un document et doit être adressé à la boîte mail de la C.D.A.: **arbitres@drome-ardeche.fff.fr**

Pour tout manquement, nous appliquerons le règlement intérieur.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour tous les changements de vos coordonnées, merci d'envoyer à la boîte Mail de la **C.D.A.** : **arbitres@drome-ardeche.fff.fr**

COURRIERS DES ARBITRES

- **BILLON Sébastien** : (Erratum). Reçu par courrier un Certificat Médical. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **SOUL Khaled** : (Erratum) Courriel reçu le 10/09/2023 nous informant d'un problème de tablette lors de sa rencontre de Seniors D 1 du 10/09/2023. Lu et noté.
- **BAUDUIN Sylvain** : (Erratum) Courriel reçu le 10/09/2023 nous informant d'un problème de tablette lors de sa rencontre de Coupe GAMBARDELLA du 10/09/2023. Lu et noté.
- **MADACI Dehlia** : Courriel nous informant de son indisponibilité du 09/09/2023 au 16/09/2023 pour raisons médicales. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **DUCOL Clément** : Courriel nous demandant la feuille de remboursement. Lu et noté. Elle est téléchargeable dans la rubrique « Documents Arbitrage »
- **REBOUL J-Pierre** : Courriel nous informant de son souhait à faire du tutorat. Lu et noté. Transmis au Responsable du Tutorat.
- **GUILLARD Sébastien** : Courriel Lu et noté.
- **AYDIN Aydin** : Courriel nous informant de son souhait à faire du tutorat. Lu et noté. Transmis au Responsable du Tutorat.
- **MARLHIN Alexandre** : Courriel nous informant de son souhait à faire du tutorat. Lu et noté. Transmis au Responsable du Tutorat.
- **BOURDEUX Clément** : Courriel nous informant de son souhait à faire du tutorat. Lu et noté. Transmis au Responsable du Tutorat.
- **RAHIBI Mehdi** : Courriel nous informant les raisons de son absence à l'A.G. (raisons familiales). Lu et noté.

COURRIERS DES DELEGUES

- **BUISSON André** : Courriel nous adressant son rapport de la rencontre Seniors D 3 du 10/09/2023. Lu et noté.





COURRIERS DES CLUBS

- **FC BREN** : Courriel de la rencontre seniors de D3 du 10/09/2023. Lu et noté.
- **FC FELINES ST CYR PEAUGRES** : Courriel nous informant du changement terrain et d'horaire pour sa rencontre U 17 du 16/09/2023. Lu et noté.
- **US VALLEE JABRON** : Courriel nous informant du changement terrain pour sa rencontre de Coupe de France du 17/09/2023. Lu et noté.
- **US VALLEE JABRON** : Courriel nous informant que sa rencontre de Coupe V. BOUDRIER du 23/09/2023 se jouera à La Bâtie Rolland. Lu et noté.
- **FC BOURGUISAN** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre de Coupe R. GIRAUD du 17/09/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **FC SAUZET** : Courriel nous demandant les coordonnées de l'arbitre de la rencontre U 17 du 16/09/2023. Lu et noté. Transmis à l'intéressé.
- **AS VALENSOLLES** : Courriel nous demandant l'inscription à la formation initiale d'un arbitre pour la session d'octobre. Lu et noté. Transmis au CTDA
- **RHONE CRUSSOL FOOT 07** : Courriel nous informant de l'absence de l'arbitre de la rencontre U 17 D 2 du 16/09/2023. Lu et noté.
- **FC MONTELIMAR** : Courriel nous informant du changement terrain pour sa rencontre Seniors D 3 du 24/09/2023. Lu et noté.

COMPTE-RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES DE L'U.N.A.F. DES 02 & 09/09/2023

Convocation de l'ensemble des adhérents UNAF de la saison 2022-2023 et invitation de tous les arbitres non Unafistes à y assister. Présence des encadrants de la CDA.

Points à l'ordre du jour

- Remerciement et mots du président de la Section 26/07.
- Remise des récompenses et tirage au sort d'un cadeau UNAF remis en jeu par Monsieur Richard PION.
- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Le bureau acte la démission de Monsieur Émilien CHAZALON en qualité de Responsable Sponsors. Il est remplacé par Monsieur Damien TAULEIGNE.
- Pour la saison 2023-2024, Benoît DUTRIEUX prend le poste de Président délégué.
- Raphaël PERDRIOLE assurera la fonction de responsable juridique pour cette saison.
- Temps d'échanges et collation offerte à tous les arbitres par la CDA et l'UNAF 26.
- Le bureau, après consultation, valide les comptes de l'association pour l'exercice précédent. Les adhérents peuvent nous solliciter pour consulter l'état des comptes clôturés au 30 juin 2023. Écrire à : unaf2607@gmail.com
- Prochaine réunion de bureau le 11 octobre 2023.

Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT

